



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE FOURNITURES DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION (DC)

**Acquisition de matériels roulants à deux (02) roues
(RELANCE)**

Référence de la DC : F_DAF_96645

Source de financement : *Budget National*

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : *Ligne 1.2.4.2.3 du PTA 2024*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Décembre 2024

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE (ADET)**

**MARCHE DE FOURNITURES
DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**

Émis le : 06 DEC 2024

**Pour l'acquisition de matériels roulants à deux (02)
roues (relance)**

Demande de cotation N° : F_DAF_96645

Source de financement : *Budget national*

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : *Ligne 1.2.4.2.3 du PTA 2024*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Décembre 2024

Section I : Avis de demande de cotation



Tel : +229 21 60 43 47
+229 53 22 22 22
secretariat_adet@adet.bj

Avis de relance de demande de cotation

Avis n° : **017** -2024/ADET/PRMP/SP-PRMP du ... **05 DEC 2024**

Objet : Acquisition de matériels roulants à deux (02) roues (relance)

Référence : F_DAF_96645

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics le 14 août 2024.
2. L'ADET a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer des activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation relative à **l'acquisition de matériels roulants à deux (02) roues (relance)**.
3. L'ADET sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer des matériels roulants à deux (02) roues. Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.
4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par le code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. Pour les anciennes entreprises
 - **Exigences techniques et expériences**
 - être une structure spécialisée dans la commercialisation de matériels roulants, justifié par son registre de commerce ou ses statuts. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses ne seront pas considérés ;
 - avoir exécuté en tant que fournisseur au cours des cinq (05) dernières années (2019 ; 2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023) y compris l'année en cours au moins un (01) marché similaire portant sur la livraison de motos d'un montant minimum de **cinq millions (5 000 000) F CFA hors taxes chacun**, qui ont été réalisés de manière satisfaisante et terminés, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;
 - disposer d'un (01) agent titulaire au moins d'un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique auto (moto) ou d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou équivalent en

Section I : Avis de demande de cotation

mécanique auto (moto) justifié par un diplôme/ une attestation de succès avec au moins (02) ans d'expérience professionnelle en commerce général.

➤ **Capacité financière**

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), d'un montant minimum de **huit millions (8 000 000) F CFA TTC** justifié par les états financiers desdites années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et/ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées. Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (2 033 898) F CFA** au moins, justifié par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou encore d'une institution bancaire habilitée agréée par le Ministre en charge des finances.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique**

- être une structure spécialisée dans la commercialisation de matériels roulants, justifié par son registre de commerce ou ses statuts. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses ne seront pas considérés ;
- disposer d'un (01) agent titulaire au moins d'un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique auto (moto) ou d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou équivalent en mécanique auto (moto) justifié par un diplôme/ une attestation de succès avec au moins (02) ans d'expérience professionnelle en commerce général et avoir participé à la livraison d'au moins un (01) marché d'acquisition de moto.

➤ **Capacité financière**

- fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin et portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées ;
- disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (2 033 898) F CFA** au moins, justifié par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou encore d'une institution bancaire habilitée agréée par le Ministre en charge des finances ;
- fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels d'un montant de **sept millions quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (7 457 627) F CFA**.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « **Personne responsable des marchés publics** » ; e-mail : ekpochan@adet.bj et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics **sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229)**

au3

Section I : Avis de demande de cotation

53 22 22 22, e-mail : seceretariat_adet@adet.bj de de 08H à 12H30 et de 14H à 17H30 et/ou sur le site web www.adet.bj.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier demande de cotation complet à compter du 06 DEC 2024 Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis au 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 53 22 22 22, e-mail : seceretariat_adet@adet.bj**. Le dossier de demande de cotation sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics **sis au 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 53 22 22 22**, au plus tard le 03 DEC 2024 à 10 heures précises (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET, 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 53 22 22 22** le 03 DEC 2024 à 10 heures 30 minutes. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (67 797) F CFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.
11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Cotonou, le 06 DEC 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,


Ernest Tamechi KPOCHAN

V. REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Objet de la Demande de cotation

1. La présente Demande de Cotation a pour objet **la livraison de matériels roulants à deux (02) roues** décrits à la section VI- Formulaires de soumission.

Documents constitutifs de l'offre

2. L'offre comprendra les documents suivants :
 - a) la lettre de soumission de l'offre remplie, datée et signée, conformément au modèle fourni au point A de la section VI- Formulaires de soumission ;
 - b) la décomposition du prix global et forfaitaire, remplie, datée et signée, conformément au modèle fourni au point D à la section VI- Formulaires de soumission ;
 - c) le Formulaire de qualification, rempli, daté et signé, conformément au modèle fourni au point E de la section VI- Formulaires de soumission ;
 - d) Un engagement du soumissionnaire attestant qu'il a pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tout autre acte similaire, notamment celles du décret portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et qu'il s'engage à les respecter, en remplissant le formulaire fourni au point F à la Section VI- Formulaires de soumission ;
 - e) Autres (à renseigner par la PRMP/Premier responsable de la structure habilitée)

Période de validité de l'offre

3. Les offres demeureront valides trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

Prix de l'offre

4. Le prix à indiquer sur la lettre de soumission de l'offre sera le prix total de l'offre HTVA, et toutes taxes comprises (TTC). Le candidat remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes de la décomposition du prix global et forfaitaire.

Scellage et marquage des offres

5. Les candidats placeront l'original et une (01) copie de leur soumission ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF dans une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure fermées. Ces enveloppes :
 - a) seront adressées à l'Autorité contractante/Structure habilitée à l'adresse indiquée dans l'Avis public à candidature de marché public de la Demande de cotation;
 - b) porteront le nom du projet, le titre et le numéro de la Demande de cotation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de Cotation ; et
 - c) l'enveloppe intérieure comportera en outre le nom et l'adresse du Candidat.

Date et heure limites de dépôt des offres

Section II : Règlement particulier de la demande de cotation

6. Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée dans l'Avis de Demande de cotation ou dans la lettre de Demande de cotation au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans ledit avis.

Recevabilité et ouverture des plis

7. Conformément aux dispositions des articles 69 et 70 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée assisté (e) d'une personne au moins se prononcent sur la recevabilité des plis et procèdent à leur ouverture à la date, à l'heure et à l'adresse indiquées dans l'Avis de Demande de cotation ou dans la lettre de Demande de cotation.
8. Les offres seront ouvertes par la Personne Responsable des Marchés Publics ou le premier responsable de la structure habilitée assisté (e) d'une personne au moins lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Evaluation et comparaison des offres

9. L'Autorité contractante/Structure habilitée procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :
- a) examen préliminaire des offres
 - examen de la recevabilité des offres
 - examen de la conformité technique des offres ;
 - b) évaluation financière
 - vérification des opérations arithmétiques ;
 - comparaison des prix
 - classement des offres par ordre de prix croissant ;

❖ Offre anormalement basse

L'autorité contractante écartera toute offre anormalement basse.

Une offre anormalement basse est une offre qui, en tenant compte de sa portée, du mode de fabrication des produits, de la solution technique et du calendrier de réalisation, apparaît si basse qu'elle soulève des préoccupations chez l'autorité contractante quant à la capacité du soumissionnaire à réaliser le marché pour le prix proposé.

Une offre est présumée anormalement basse si elle est inférieure à M.

M étant obtenu en appliquant la méthode suivante :

$$M = 0,80 \times (0,6 \times F_m + 0,4 \times F_c)$$

avec F_m = moyenne arithmétique des offres financières hors TVA

$$F_m = (P_1 + P_2 + P_3 + \dots + P_n)/N \text{ et}$$

F_c = l'estimation prévisionnelle hors TVA pour le lot considéré

$P_1, P_2, P_3, \dots, P_n$ = prix hors TVA corrigé d'erreur et rabais de l'offre 1, 2, 3, ..., n

N = nombre d'offres corrigées d'erreur et de rabais

Si le montant de l'offre est inférieur à M, l'Autorité contractante ou la structure habilitée devra demander par écrit les précisions qu'elle juge opportunes et vérifier les justifications fournies. Cette demande écrite de justifications porte sur les éléments ci-après :

(WS)

Section II : Règlement particulier de la demande de cotation

- les aspects économiques du processus de construction, de fabrication des fournitures ou de la prestation de services ;
- les solutions techniques retenues et/ou les conditions exceptionnellement favorables dont dispose le soumissionnaire pour l'exécution des travaux ou pour la fourniture des produits ou pour la prestation de services ;
- l'originalité des travaux, fournitures ou services proposés par le soumissionnaire ;
- le respect des conditions relatives à la protection de l'environnement et aux conditions sociales et de travail en vigueur au lieu de prestation des services ;
- l'obtention éventuelle d'une aide de l'État par le soumissionnaire.
- l'analyse détaillée du prix en relation avec l'objet du Marché, sa portée, le calendrier de réalisation, l'allocation des risques et responsabilités, et toute autre exigence contenue dans le dossier de demande de cotation.

Après avoir vérifié les informations et le détail du prix fournis par le soumissionnaire, dans le cas où l'autorité contractante ou la structure habilitée établit que le soumissionnaire n'a pas démontré sa capacité à réaliser le Marché pour le prix proposé, elle écartera l'offre.

A l'issue de l'évaluation financière, les soumissionnaires restés en lice seront classés par ordre croissant du montant corrigé des offres.

Toute offre anormalement basse sera rejetée.

- c) examen de la qualification (si requis) ;
 - l'examen de la capacité technique et de l'expérience ;
 - l'examen de la capacité financière.

Cas de Rejet d'offres

10. Les offres seront rejetées pour les motifs suivants :
 - a) un minimum de trois (03) offres n'est pas reçu ;
 - b) une offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres ;
 - c) une Lettre de soumission non signée ;
 - d) le candidat remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
 - e) il existe une preuve de violation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin ;
 - f) aucune des offres ne satisfait les conditions et prescriptions requises, ou le montant proposé est excessif par rapport à l'enveloppe financière disponible.

Attribution du marché

11. La Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée, attribuera le marché au candidat dont l'offre est conforme aux dispositions du dossier de la Demande de cotation et évaluée économiquement la plus avantageuse, sous réserve qu'il satisfait aux conditions du paragraphe 2 d) ci-dessus.

Information des soumissionnaires

12. Dès qu'elle a validé la proposition d'attribution, la PRMP ou le premier responsable de la structure habilitée notifie le résultat à tous les soumissionnaires et publie le résultat de

Section II : Règlement particulier de la demande de cotation

l'attribution dans les deux (02) jours ouvrables par *[insérer affichage ou tout autre canal utilisé lors de la publication de l'avis]*.

12.1 La Personne Responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée doit accorder un délai de cinq (05) jours ouvrables à l'attributaire provisoire pour produire les pièces administratives qu'il n'aurait pas fournies dans son offre ou qui n'étaient pas valides à la date de dépôt des offres.

Au cas où l'attributaire provisoire ne satisferait pas à cette obligation, la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée attribuera le marché au soumissionnaire classé 2^{ème} à qui la même obligation sera demandée.

12.2 Aux termes de la procédure de sélection, le contrat élaboré en cinq (05) exemplaires est signé par la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée et l'attributaire. La Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée, selon le cas, observe un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication et/ou notification de l'attribution provisoire avant de procéder à la signature du contrat et de le soumettre à l'approbation de l'autorité compétente le cas échéant.

12.3 Les contrats découlant de demandes de cotation ne requièrent pas d'approbation formelle mais sont signés par la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée en ce qui concerne les entités déconcentrées ne disposant pas formellement de Personne responsable des marchés publics.

Recours

13. Les candidats et soumissionnaires peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique ou devant le premier responsable de la structure habilitée dans le cadre des procédures de passation des marchés à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de la procédure de passation du marché et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

13.1 Une copie de ce recours est adressée à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

13.2 Ce recours peut porter sur la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché, les conditions de publication des avis, les règles relatives à la participation des candidats et aux capacités et garanties exigées, le mode de passation et la procédure de sélection retenus, la conformité des documents de Demande de cotation à la réglementation, les spécifications techniques retenues, les critères d'évaluation et la décision d'arrêt de la procédure.

13.3 Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

13.4 Le recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables de la publication et/ou notification de la décision d'attribution du marché ou avant les deux (02) jours ouvrables précédant la date prévue pour le dépôt des propositions. Il a pour effet de suspendre la procédure d'attribution jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique ou du premier responsable de la structure habilitée.

13.5 Ce recours peut être exercé à deux (02) niveaux : avant le dépôt des offres et après la notification de l'attribution du marché. ms

Section II : Règlement particulier de la demande de cotation

- 13.6 La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique ou du premier responsable de la structure habilitée doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.
- 13.7 En l'absence de toute décision rendue par l'Autorité contractante ou la structure habilitée dans un délai de deux (02) jours ouvrables à compter de sa saisine, le candidat ou le soumissionnaire peut saisir l'Autorité de régulation des marchés publics.
- 13.8 Une copie de ce recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics ou au premier responsable de la structure habilitée pour ampliation.
- 13.9 Nonobstant les dispositions susmentionnées, en cas de litiges entre les parties contractantes survenant au cours, soit de l'exécution, soit après l'achèvement des prestations prévues au contrat, ou portant sur l'interprétation et l'application des dispositions matérielles de la présente demande de cotation, elles ont la faculté de soumettre leurs différends ou litiges soit au règlement à l'amiable, à l'arbitrage ou aux juridictions administratives. Dans le cadre du règlement à l'amiable, les parties peuvent soumettre leurs litiges ou différends à la conciliation de l'Autorité de régulation des marchés publics. Le recours à l'arbitrage doit être exercé en conformité avec l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit de l'arbitrage.

Signature du marché

14. Les contrats découlant de demandes de cotation sont signés par la Personne responsable des marchés publics ou le responsable de la structure habilitée en ce qui concerne les entités déconcentrées ne disposant pas formellement de Personne responsable des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix.
15. Dans les trois (03) jours calendaires après son approbation par l'autorité compétente, le marché est notifié par l'autorité contractante/Structure habilitée au titulaire du marché avant expiration du délai de validité des offres. La notification d'attribution définitive consiste en une remise du marché au titulaire contre récépissé ou en un envoi par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout moyen permettant de donner date certaine à cet envoi, du marché signé, approuvé, authentifié et enregistré.

La date de notification est celle du récépissé ou de l'avis de réception.

VI-FORMULAIRES DE SOUMISSION

A. Modèle de lettre de soumission

Date : _____

Demande Cotation N° : _____

A : *[nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]*

Monsieur et/ou Madame,

Nous, les soussignés, attestons que :

a) Nous avons examiné le dossier de Demande de cotation, y compris l'additif/ les additifs Numéro : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant]* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;

b) Nous nous engageons à *fournir ou exécuter* conformément au dossier de Demande de cotation et aux spécifications techniques et plans, les *fournitures ou services* ci-après : *[insérer une brève description des fournitures ou des services]* dans le délai d'exécution de *[insérer le délai conformément au dossier de Demande de Cotation]* ;

c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de :

[insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres] FCFA hors TVA, soit *[insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres]* F CFA Toutes Taxes Comprises.

La valeur de la TVA est alors de *[insérer la valeur de la TVA en lettres et en chiffres]* F CFA

d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : *Les rabais ci-après seront accordés. [Détailler tous les rabais offerts et les postes du détail quantitatif et estimatif auquel ils s'appliquent] ;*

Modalités d'application des rabais : *Les rabais seront accordés comme suit : [Spécifier précisément les modalités] ;*

[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, et le (ou les) article(s) du (ou des) bordereau(x) des prix au(x)quel(s) ils s'appliquent]

[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]

e) Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer *les fournitures / services* selon les dispositions précisées dans le Bordereau des prix des fournitures/programmes d'activités.

f) Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre en lettres et en chiffres]* de jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans l'avis de

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Demande de cotation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Fait à Le _____ jour de _____ 20_____.

[insérer le lieu et la date de signature]

B. Description technique des fournitures

CARACTÉRISTIQUES DES MOTOS

Type de motos

Moto dame, Immatriculée munie de casques

Dimensions et poids

Longueur : De 1895 mm à 1945 mm

Largeur : De 705 mm à 745 mm

Hauteur : De 1075 mm à 1090 mm

Empattement : De 1220 mm à 1230 mm

Garde au sol : De 135 mm à 160 mm

Poids à vide : De 95kg à 110kg

Moteur

Type de moteur : Monocylindre, Refroidi par air, Quatre (4) temps

Cylindrée : De 109 cm³ à 115 cm³

Système de démarrage : Automatique et au pied

Puissance maximale : De 5 kW à 9kW

Couple maximal : De 7 N.m à 10 N.m

Capacité du réservoir : De 3,7L à 4,2L

Quantité : 10

Section III : Modèles de formulaires de soumission

C. Bordereaux des prix unitaires

[Le candidat doit remplir tous les espaces en blanc dans les formulaires de Bordereau des prix selon les instructions figurant ci-après. La liste des articles dans la colonne 2 du Bordereau des prix doit être identique à la liste des Fournitures et Services connexes fournie par l'Autorité contractante/Structure habilitée.]

N° d'ordre	Désignation des produits ou services	Prix unitaires Hors TVA (FCFA)	
		En lettres	En chiffres
01	Moto dame, Immatriculée munie de casques		

Fait le _____ 20 ____

Signature _____ en qualité de _____

Dûment autorisé à signer le Candidat pour et au nom de [nom du Candidat]

Section III : Modèles de formulaires de soumission

D. Décomposition du prix global et forfaitaire

Les Candidats doivent obligatoirement soumissionner en utilisant le cadre de décomposition du prix forfaitaire ci-après.

N° D'ordre	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Prix Total	Délai de livraison [Le cas échéant]
01	Moto dame, Immatriculée munie de casques	U	10			
TOTAL HTVA						
TVA						
TOTAL GENERAL (TTC)						

Fait le _____ 20 _____

Signature _____ en qualité de _____

Dûment autorisé à signer le Candidat pour et au nom de [nom du Candidat]

non

Section III : Modèles de formulaires de soumission

E. Formulaires de qualification

E-1) Formulaire de renseignements sur le Candidat

[Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DC n° : [insérer le numéro de la demande de cotation]

1. Nom du candidat : [insérer le nom du candidat]	
2.a Pays où le candidat est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement]	2.b (Numéro d'enregistrement) : [insérer le numéro]
3. Année d'enregistrement du candidat : [insérer l'année d'enregistrement]	
4. Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du candidat dans le pays d'enregistrement]	
5. Renseignements sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : [insérer le nom du représentant du candidat] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du candidat] Téléphone/Fac-similé : [insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]	

Nom [insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du candidat]

En date du _____ jour de [insérer la date de signature]

Section III : Modèles de formulaires de soumission

E-2) Formulaire de renseignements sur le Personnel (à utiliser pour les services)

Personnel proposé

Le candidat doit fournir les noms de personnel ayant les qualifications requises exigées. Les renseignements concernant leurs expériences devront être indiqués dans le Formulaire ci-dessous.

N°	Nom du cadre	Fonction occupée	Années d'expérience totales	Qualification/Formation ou spécialité reconnue
Pour les anciennes entreprises				
		Agent	02	CAP au moins ou équivalent en mécanique moto
Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence				
		Agent	02	CAP au moins ou équivalent en mécanique moto

Date :

Signature et fonction :

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Plans : Non applicable

[insérer la liste des plans, ainsi que la totalité de ces plans]

Notes relatives à la préparation des spécifications techniques et plans

[Ces notes relatives à la préparation des spécifications techniques et plans sont fournies uniquement à titre d'information pour l'Autorité contractante ou la personne qui préparera le Dossier de demande de cotation (services), et ne doivent pas figurer dans les documents définitifs.]

Principes à suivre

Pour que les soumissionnaires puissent répondre d'une façon réaliste et compétitive aux conditions posées par l'Autorité contractante ou la structure habilitée, et sans avoir à assortir leurs soumissions de réserves ou de conditions particulières, il faut un ensemble de spécifications techniques et de plans à la fois clairs et précis. C'est à cette condition seulement que les objectifs d'économie, d'efficacité et d'équité dans la passation du marché pourront être atteints, que la conformité des soumissions sera assurée et que le travail ultérieur d'évaluation des soumissions sera facilité. Les spécifications devront exiger que l'ensemble des fournitures et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux soient neufs, non usagés et du modèle le plus récent ou courant et, à moins que le Marché n'en dispose autrement, qu'ils englobent toutes les dernières améliorations apportées à la conception ou aux matériaux. Des exemples de spécifications tirées de projets similaires sont utiles à cet égard.

En principe, la plupart des spécifications techniques sont choisies et définies par l'Autorité contractante, la structure habilitée ou le Maître d'œuvre en fonction des prestations prévues dans le Marché en question. Il n'y a donc pas de modèle type de spécifications techniques applicables dans tous les cas, quel que soit le secteur considéré, mais il existe des principes et pratiques bien établis, et ces documents en sont le reflet. C'est ainsi que l'Autorité contractante doit veiller à ce que les spécifications ne soient pas limitatives. En spécifiant les critères auxquels devront répondre les services faisant l'objet du Marché, il convient d'utiliser, dans toute la mesure du possible, des critères reconnus au plan national ou international. Si l'on utilise d'autres critères particuliers, qu'il s'agisse de normes en vigueur au Bénin ou d'autres normes, les spécifications devront préciser que des types de fournitures, matériaux et travaux répondant à d'autres critères généralement admis et permettant d'assurer un niveau de qualité égal ou supérieur à celui visé par les critères mentionnés seront également acceptables.

ms

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Notes relatives à la préparation de spécifications techniques et plans (suite)

Les dispositions ci-après pourront être incluses dans les spécifications techniques.

Clause modèle : Équivalence des normes et codes

“Chaque fois qu'il est fait référence, dans le Marché, à des normes et codes particuliers auxquels doivent se conformer les fournitures et matériaux devant être fournis et les travaux devant être réalisés et contrôlés, les dispositions de la dernière édition ou révision en vigueur des normes et codes correspondants s'appliqueront, à moins que le Marché n'en dispose autrement. Si ces normes et codes sont d'ordre national ou ont trait à un pays ou une région donnée, d'autres normes généralement admises, permettant d'assurer un niveau de qualité égal ou supérieur à celui visé par les normes et codes spécifiés, pourront être acceptées sous réserve d'un examen préalable et d'une approbation écrite du Maître d'œuvre. Les différences entre les normes spécifiées et celles qui sont proposées devront faire l'objet d'une description écrite détaillée de la part du prestataire, et être soumises au Maître d'œuvre au moins trente (30) jours avant la date à laquelle le prestataire désire obtenir l'approbation de celui-ci. Si le Maître d'œuvre estime que les normes proposées n'assurent pas un niveau de qualité égal ou supérieur, l'entrepreneur devra respecter les normes spécifiées dans les documents.”

Présentation des spécifications techniques

L'Autorité contractante ou la structure habilitée a tout intérêt à établir un modèle standard de **spécifications techniques générales**² pour des prestations à caractère répétitives entreprises dans des secteurs manifestement publics (construction d'écoles, de centre de santé, de voirie urbaine, d'assainissement, etc.) à l'échelon de l'ensemble du pays. Ces spécifications techniques générales devraient couvrir tous les types de prestations, de matériaux et de matériels auxquels il est fait appel en général, mais pas nécessairement dans le cas d'un marché donné de services. Elles constitueront normalement une première sous-section dans la section Spécifications techniques du dossier de demande de cotation. Une deuxième sous-section, intitulée **spécifications techniques particulières**² contiendra les ajouts et modifications aux dispositions de la première sous-section pour adapter les spécifications techniques générales aux services considérés.

La section, spécifications techniques particulières, comprendra en particulier les informations détaillées concernant les facteurs suivants :

- description et consistance des prestations;
- organisation du site et travaux préparatoires;
- provenance, qualité et préparation des matériaux;
- mode de préparation et de réalisation des services ;
- exécution des prestations.

Plans et dossiers

Le dossier de demande de cotation inclura normalement une série de plans et dossiers comprenant, entre autres, un plan de situation indiquant l'emplacement du site en relation avec la géographie locale. Les plans de construction, même s'ils ne sont pas détaillés, doivent fournir suffisamment d'information pour permettre aux soumissionnaires de comprendre le type et la complexité des

²

En conformité avec l'option prévue à la note (1), les expressions « Cahier des clauses et conditions techniques générales » et « Cahier des clauses et conditions techniques particulières » peuvent être utilisées.

Section III : Modèles de formulaires de soumission

prestations envisagées, et de pouvoir chiffrer les prix demandés au bordereau des prix et détail quantitatif et estimatif pour les services envisagés.

Les plans et dossiers seront rassemblés dans une section spécifique du dossier de demande de cotation et sous forme d'un volume séparé, d'un format pouvant être différent des autres documents du dossier. Ce format sera dicté par l'échelle des cartes et plans, qui ne doivent pas être réduits au point de rendre les détails illisibles.

Opérations de vérification et de réception

Les modalités de vérification et de réception des travaux doivent être fonction :

- de la nature des services ;
- des différentes étapes d'exécution des prestations:
- du planning d'exécution prévu au dossier.

Section III : Modèles de formulaires de soumission

F. Modèle de garantie de soumission

F-1 : Modèle de garantie de soumission

(garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier)

[L'organisme financier agréé ou le garant remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[insérer le nom de la banque ou organisme financier habilité, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]

Date : [insérer date]

Garantie de soumission numéro : *[insérer numéro de garantie]*

Nous avons été informés que *[insérer nom du candidat]* (ci-après dénommé « le candidat ») a répondu à votre Demande de cotation *[insérer numéro de l'avis de Demande de cotation ou de la lettre de Demande de cotation]* pour l'acquisition/réalisation de *[insérer description des fournitures/services]* et vous a soumis son offre en date du *[insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier de Demande de cotation, l'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du candidat, nous *[insérer nom de la banque ou du garant]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer le montant en chiffres et en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre à savoir :

- a) s'il retire l'offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ;
ou
- b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'offre par l'Autorité contractante/Structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante/Structure habilitée avant l'expiration de cette période :
 - 1. s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul ; ou
 - 2. s'il ne signe pas le Marché ; ou
 - 3. s'il signe le marché et ne l'exécute pas ; ou
 - 4. s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans le règlement particulier de la Demande de cotation ; ou

Section III : Modèles de formulaires de soumission

- c) s'il a fait l'objet d'une sanction de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction administrative, ayant pour objet la confiscation des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

La présente garantie expire (a) si le marché est octroyé au candidat, lorsque nous recevons une copie du marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du candidat ; ou (b) si le marché n'est pas octroyé au candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevons copie de votre notification au candidat du rejet de son offre ou (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché ; ou (c) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie¹ est délivrée en vertu de l'agrément n°dudu Ministère en charge des Finances qui expire au

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du *[insérer date]*

¹ La présente garantie de soumission doit être établie conformément avec les dispositions du Traité de l'OHADA et de son Acte Uniforme portant organisation des suretés.

**F-2 : Garantie de soumission
(Cautionnement émis par une compagnie de garantie ou
d'assurance)**

[La compagnie de garantie remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[insérer le nom de la compagnie de garantie ou d'assurance, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]

Date : [insérer date]

Garantie N° [insérer numéro de garantie]

Attendu que *[insérer le nom du candidat]* (ci-après dénommé « le candidat ») a soumis son offre le *[insérer date]* en réponse à l'avis de Demande de cotation ou la lettre de Demande de cotation N° *[insérer numéro de l'avis de demande de cotation ou la de la lettre de demande cotation]* pour l'acquisition/réalisation de fournitures/services *[insérer description des fournitures/services]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

Faisons savoir que nous *[insérer le nom de la société de garantie émettrice]* dont le siège se trouve à *[insérer l'adresse de la société de garantie]* (ci-après dénommé « le Garant »), sommes engagés vis-à-vis de *[insérer nom de l'Autorité contractante/Structure habilitée]* (ci-après dénommé « l'Autorité contractante/Structure habilitée ») pour la somme de *[insérer le montant en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*, *[insérer le montant en lettres]* que, par les présentes, le Garant s'engage et engage ses successeurs ou assignataires, à régler intégralement à ladite Autorité contractante/Structure habilitée. Certifié par le cachet dudit Garant ce ___ *[insérer jour]* le _____ *[insérer date]*

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'offre à savoir :

- a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'offre par l'Autorité contractante/Structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante/Structure habilitée avant l'expiration de cette période :
 1. s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul ; ou
 2. s'il ne signe pas le marché ; ou
 3. s'il signe le marché et ne l'exécute pas ; ou
 4. s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans le règlement particulier de la Demande de cotation ; ou
- c) s'il a fait l'objet d'une sanction de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

Section III : Modèles de formulaires de soumission

La présente garantie expire (a) si le marché est octroyé au candidat, lorsque nous recevons une copie du marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du candidat ; ou (b) si le marché n'est pas octroyé au candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevons copie de votre notification au candidat du rejet de son offre ou (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché ; ou (c) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie² est délivrée en vertu de l'agrément n° du du Ministère en charge des Finances qui expire au

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du _____ *[insérer date]*

² La présente garantie de soumission doit être établie en conformité avec les dispositions du Traité de l'OHADA et de son Acte Uniforme portant organisation des sûretés.

g. Modèle de lettre de déclaration de garantie d'offre (à utiliser par les MPME béninoises³)

[Le Soumissionnaire remplit ce formulaire de lettre de déclaration de garantie d'offre conformément aux indications entre crochets]

Date *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*
DDC N°. *[Insérer le numéro de la Demande de cotation]*

A l'attention de *[insérer nom complet de l'autorité contractante/Structure habilitée]*

Nous, soussignés, déclarons que :

- 1) Nous reconnaissons que les offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie d'offre.
- 2) Nous acceptons que nous ferons l'objet d'une suspension du droit de participer à la commande publique en vue d'obtenir un marché de la part de l'autorité contractante/Structure habilitée pour une **période qui ne saurait être inférieure à un (01) an**, si nous n'exécutons pas une des obligations auxquelles nous sommes tenus en vertu de l'offre, à savoir :
 - a) si nous retirons l'offre pendant la période de validité spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
 - b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'offre par l'Autorité contractante/Structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante/Structure habilitée avant l'expiration de cette période :
 - si nous n'acceptons pas les modifications de notre offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
 - si nous ne signons pas le marché ; ou
 - si nous signons le marché et ne l'exécutons pas ; ou
 - si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans le règlement particulier de Demande de cotation ; ou
 - c) si nous sommes sous le coup d'une sanction de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) ou d'une juridiction compétente, dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics.
3. La présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours suivant l'expiration du délai de validité de notre Offre.
4. Il est entendu que si nous sommes un groupement d'entreprises, la déclaration de garantie d'offre doit être au nom du groupement qui soumet l'offre. Si le groupement n'a pas été formellement constitué lors du dépôt d'offre, la déclaration de garantie de l'offre doit être au nom de tous les futurs membres du groupement nommés dans la lettre de déclaration.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la déclaration de garantie d'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du _____ *[insérer date]*

³ Micro, petites et moyennes entreprises au sens de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin

H. MODELE DE L'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE A RESPECTER LE CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Nous soussigné [*insérer le nom du soumissionnaire*], ci-après dénommé « *le Soumissionnaire* » :

- * attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
- * déclarons sur l'honneur n'avoir pratiqué dans le cadre du présent marché, aucune collusion avec d'autres soumissionnaires en vue de présenter des offres dont les montants seraient anormalement élevés.
- * nous engageons, en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché.
- * nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à communiquer par écrit à l'Autorité Contractante/Structure habilitée, à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et ce, en toute bonne foi :
 - tout incident remettant en cause, de quelque manière que ce soit, l'exécution du présent marché ;
 - l'existence d'un éventuel conflit d'intérêt.
- * nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de proposer ou de donner, directement ou indirectement, des avantages en nature et ou en espèces, antérieurement ou postérieurement à la soumission de notre candidature.
- * reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ci-dessus, nous nous exposons aux sanctions prévues à l'article 123 de la n° 2020-26 du 23 décembre 2020 portant Code des marchés publics, ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de disqualification ou d'exclusion de toute activité en matière de marchés publics que pourrait prononcer l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Le présent engagement fait partie intégrante du marché.

Nom : *[Nom complet du 1^{er} responsable de l'entité]* agissant au nom et pour le compte de *[insérer l'identification de l'entreprise soumissionnaire]* en qualité de *[insérer la qualité du signataire]*.

Signé *[Signature et cachet de la personne dont le nom et la qualité figurent ci-dessus]*.

Fait à *[insérer lieu]* le *[insérer date : jour_mois_année]*.

relj

Section III : Modèles de formulaires de soumission

I. MODELE DE DECLARATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE RELATIF AU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Nous, Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), ci-après désigné(e) « Autorité Contractante », représentée par **Monsieur KPOCHAN Tamechi Ernest, Personne Responsable des Marchés Publics.**

- * avons l'obligation de mettre en œuvre les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
- * nous engageons, en notre nom propre ainsi qu'au nom de nos préposés, représentants ou autres mandataires, à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre du présent marché.
- * nous engageons et engageons nos préposés et autres représentants à déclarer dans les *huit (08) jours* à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), toute tentative de corruption en liaison avec le marché.
- * nous obligeons, en cas de manquement à ces engagements, à exclure nos préposés et autres représentants convaincus de pratiques de corruption, des procédures de passation des marchés publics à quelque titre que ce soit, sans préjudice des sanctions administratives et judiciaires en vigueur. Cette interdiction peut être temporaire ou définitive en fonction de la gravité du manquement.

La présente déclaration fait partie intégrante du marché d'**acquisition de matériels roulants à deux (02) roues (relance).**

Fait à, le

Pour l'Autorité contractante,

Ernest Tamechi KPOCHAN, en qualité de Personne Responsable des Marchés Publics

nel

Section III : Modèles de formulaires de soumission

FORMULAIRE FIN 2.4 (A)

ATTESTATION DE CAPACITE FINANCIERE

V/Référence

N/Référence

Nous soussigné, Banque _____, Société Anonyme au capital de (monnaie), dont le siège social se trouve à _____, représentée par M _____, Directeur en vertu des pouvoirs dont il est investi.

Certifions par la présente que l'entreprise [insérer le nom de l'entreprise] _____ est titulaire d'un compte N°. _____ dans nos livres.

L'entreprise [insérer le nom de l'entreprise] dispose à notre connaissance des avoirs (ou pourrait disposer d'une ligne de crédit) nets de tout engagement [Préciser le montant] nécessaires à la réalisation du marché pour lequel elle présente une offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le (date en toutes lettres)

Signature

Cachet

all

Section III : Modèles de formulaires de soumission

FORMULAIRE FIN 2.4 (b)

ATTESTATION DE CAPACITE FINANCIERE PAR TOUT ORGANISME FINANCIER

V/Référence

N/Référence

Nous soussigné, Banque _____, Société Anonyme au capital de
(monnaie), dont le siège social se trouve à _____, représentée par M
_____, Directeur en vertu des pouvoirs dont il est investi.

Certifions par la présente que l'entreprise [insérer le nom de l'entreprise] _____ est titulaire
d'un compte N°. _____ dans nos livres.

L'entreprise [insérer le nom de l'entreprise] dispose à notre connaissance des avoirs (ou pourrait
disposer d'une ligne de crédit) nets de tout engagement [Préciser le montant] nécessaires à la
réalisation du marché pour lequel elle présente une offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le (date en toutes lettres)

Signature

Cachet

VII- MODELE DE MARCHE

Modèle de marché

11)

Section III : Modèles de formulaires de soumission

A– Modèle de Couverture du marché

CONTRAT N° _____ / [insérer le numéro du Contrat auprès du Maître d'ouvrage]

MARCHE N° _____ DU _____
[Numéro d'identification unique de marché] [Date]

Objet : Acquisition de matériels roulants à deux (02) roues (relance).

Attributaire : [insérer la raison sociale du bénéficiaire]
[insérer l'adresse complète du bénéficiaire]
[insérer la localité du bénéficiaire et le pays]
Tél. : [insérer son numéro de téléphone]
E-mail : [insérer son adresse électronique : optionnel]

Montant du Marché : [insérer le montant et la monnaie de l'offre]

Financement : Budget National 2024

Imputation Budgétaire : Ligne 1.2.4.2.3 du PTA 2024

Référence PPM : F_DAF_96645

Signé par l'Attributaire le : [insérer date d'attribution]

Approuvé le : [insérer date d'approbation]

Notifié le : [insérer date de notification]

all)

Section III : Modèles de formulaires de soumission

B -Formulaire de Marché

Aux termes de la Demande de cotation No _____ intervenue le _____ jour de _____ 20____ entre l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) ci-après désignée comme « l'Autorité contractante » d'une part et *[nom et adresse complète du Candidat]* (ci-après désigné comme le « Titulaire » d'autre part :

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines fournitures soient livrées par le Titulaire, c'est-à-dire des matériels roulants à deux (02) roues et a accepté une offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures pour un montant égal à *[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix du marché »).

Puis il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :
 - (a) le présent Marché ;
 - (b) l'acte d'engagement ;
 - (c) la lettre de notification du marché ;
 - (d) le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - (e) la soumission et ses annexes ;
 - (f) la décomposition du prix global et forfaitaire ;
 - (g) la description technique des fournitures ou services ;
 - (h) le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - (i) l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ;
 - (j) la déclaration de l'Autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique.
[Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s) éventuel(s)]
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient [de livrer les fournitures et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures en conformité absolue avec les dispositions du présent Marché.
3. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des fournitures, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le prix du marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

Les règlements au profit du Fournisseur au titre du présent marché se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à préciser]* à la Banque *[à préciser]* à *[Pays à préciser]*
4. Le présent marché est soumis au régime fiscal de droit commun en vigueur en République du Bénin. Le titulaire est assujéti au paiement d'une redevance de régulation de montant hors taxes du marché conformément aux textes au taux de 0,5% du montant hors taxes du marché.

mlj

Section III : Modèles de formulaires de soumission

5. En cas de retard dans la livraison des fournitures, le titulaire sera passible après une mise en demeure préalable de huit (08) jours calendaires, d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000 IÈME du montant du marché.
Le cumul des pénalités de retard ne peut excéder [*Préciser le pourcentage en tenant compte du nombre de jours de retard tolérable qui ne saurait excéder le tiers (1/3) du délai d'exécution*] du montant du marché augmenté ou diminué de l'avenant
L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable, lorsque le montant cumulé des pénalités atteint une valeur équivalente à 10% du montant du marché.
6. L'Autorité contractante et le Titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.
7. Si l'Autorité contractante et le Titulaire n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis d'abord à l'ARMP et en cas de non satisfaction, à la juridiction administrative compétente.
8. Le présent marché entre en vigueur à une date ultérieure [à préciser] mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
9. L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

Lu et approuvé par :

Le titulaire :

La PRMP :

Ville, le _____

Ernest Tamechi KPOCHAN

Cotonou, le _____

Le Directeur de l'Administration
et des Finances

Sènoudé J. Olivier ADADJA

Cotonou, le _____

Le Directeur Général :

Fructueux S. AHO

Cotonou, le _____

nu

Annexe A : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

A-1 : Pièces nécessaires à l'examen préliminaire des offres

A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre

- 1) Lettre de soumission datée, signée et cachetée ;
- 2) Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté ;
- 3) Bordereau des prix pour les fournitures daté, signé et cacheté ;
- 4) Garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie ;
- 5) Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;
- 6) Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ;

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique

➤ Pour les marchés de fournitures :

- 1) Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant ;
- 2) Description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire ;
- 3) Prospectus ;
- 4) Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission.

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.

A-2 : Pièces nécessaires pour l'évaluation financière

- 1) Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté ;
- 2) Bordereau des prix des fournitures daté, signé et cacheté ;
- 3) Devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A-3 : Pièces nécessaires pour l'examen de la qualification

A-3-1 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique

- 1) Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- 2) Liste d'une (01) prestation similaire⁴ déjà exécutée pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature

⁴ On entend par prestations similaires des prestations identiques en nature, montant, taille physique, complexité, méthodes/technologies, etc. Le pourcentage du montant des expériences similaires à fixer peut-être de 0,5 à 1 fois

nu)

Section III : Modèles de formulaires de soumission

et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les cinq (5) dernières années (2019-2020-2021-2022-2023) y compris l'année en cours ou la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence pour les deux (02) dernières années.

- 3) Preuves des expériences et de qualifications du personnel.

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A l'occasion de l'examen de la capacité technique des soumissionnaires, le comité d'ouverture et d'évaluation des offres peut solliciter des soumissionnaires, la production de compléments d'informations ou de documents justificatifs jugés pertinents pour éclairer ses conclusions. Le défaut de production des informations ou de documents justificatifs complémentaires indispensables à l'appréciation de la capacité technique des soumissionnaires peut entraîner le rejet de l'offre concernée au terme d'un délai de réponse à accorder qui ne saurait excéder trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la demande.

A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière

- 1) Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- 2) Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaires de soumission ;
- 3) Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A l'occasion de l'examen de la capacité financière des soumissionnaires, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres peut solliciter des soumissionnaires, la production de compléments d'informations ou de documents justificatifs jugés pertinents pour éclairer ses conclusions. Le défaut de production des informations ou de documents justificatifs complémentaires indispensables à l'appréciation de la capacité financière des soumissionnaires peut entraîner le rejet de l'offre concernée au terme d'un délai de réponse à accorder qui ne saurait excéder trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la demande.



Section III : Modèles de formulaires de soumission

A-4 : Pièces nécessaires pour la signature du marché

(Ces pièces doivent être valides à la date de signature du marché par la PRMP)

- 1) Original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays de l'attributaire ;
- 2) Attestation des impôts en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 3) Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 4) Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 5) Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 6) Attestation de non-exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP ;
- 7) Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin confirmant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section III : Formulaire de marché ;

ms

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Annexe B : Modèles de garantie de bonne exécution

Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances)

Date : _____

Avis de demande de cotation/Lettre de demande de cotation

n°: _____

[insérer nom et adresse de l'institution bancaire ou organisme financier habilité]

Bénéficiaire : _____ [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]

Date : _____

Garantie de bonne exécution numéro : _ [insérer N° _____]

Nous avons été informés que _____ [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution de _____ [description des fournitures/Services] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom de l'institution bancaire ou autre organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres]⁵. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ jour de _____ 2____, ⁶ et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire]

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

[Signature]

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de

_____.

⁵ Le Garant doit insérer le montant prévu au Marché.

⁶ Insérer la date représentant trente jours suivant la date estimée de fin des prestations.

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement)

Date : _____

Avis de demande de cotation/Lettre de demande de cotation n°

: _____

[nom et adresse du garant]

Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Autorité contractante /Structure habilitée.]

Date : _____

Garantie de bonne exécution numéro : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution de _____ [description des fournitures/Services] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom du garant] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres]⁷.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché.

La présente garantie expire à la date de réception provisoire de la prestation le _____ jour de _____ 2____, ⁸ et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire]

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°du Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

[Signature]

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de _____

⁷ Le Garant doit insérer le montant prévu au Marché.

⁸ Insérer la date représentant trente jours suivant la date estimée de fin des prestations.

ND

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Annexe C : Modèles de garantie de restitution de l'avance de démarrage

Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances)

[À la demande de l'Attributaire, l'organisme financier ou l'institution bancaire habilitée remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : _____

Avis de demande de cotation/Lettre de demande de cotation n° : _____

_____ [nom de la banque ou autre organisme financier et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]

Date : _____

Garantie de restitution d'avance numéro : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution _____ [nom du marché et description des Fournitures/Services] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres] est versée contre une garantie de restitution d'avance.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres]⁹. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que la livraison des fournitures.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à _____ [nom et adresse de la banque].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de _____,² ou le _____ jour de _____ 2____.¹⁰ Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire]
Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n° du Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signature

⁹ Le Garant doit insérer un montant représentant l'avance prévue au Marché.

¹⁰ Insérer la date prévue pour la réception provisoire.

ms

Section III : Modèles de formulaires de soumission

Annexe D : Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement)

Date : _____

Avis de demande de cotation/Lettre de demande de cotation n°

: _____

[nom et adresse de la caution]

Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Autorité contractante/Structure habilitée]

Date : _____

Garantie de restitution d'avance numéro : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution _____ [nom du marché et description des Fournitures/Services] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres] est versée contre une garantie de restitution d'avance.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom du garant] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres]¹¹. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que la prestation des services.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à _____ [nom et adresse du garant].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de _____² ou le _____ jour de _____ 2____.¹² Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire]
Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n° du Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signature

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation.

¹¹ Le Garant doit insérer un montant représentant l'avance prévue au Marché.

¹² Insérer la date prévue pour la réception des prestations.